

La bataille juridique inévitable

L'interdiction des minarets décidée dimanche par le peuple suisse ouvre la voie à une bataille juridique, prédisent les experts. La communauté islamique de Langenthal (BE) est prête à porter son cas jusqu'à la Cour européenne des droits de l'Homme à Strasbourg. La bataille sur le minaret prévu à Langenthal (BE) sur le toit du local de prière de la communauté islamique de la commune risque ainsi de s'éterniser. La procédure peut prendre des années, a expliqué Daniel Kettiger, l'avocat de l'association islamique. Selon lui, il n'est pas définitivement établi que l'article sur l'interdiction de la construction des minarets s'applique au cas de Langenthal, la procédure étant en cours depuis 2006, date de la demande du permis de construire. Pour M. Kettiger, cet article contreviendrait à la loi cantonale bernoise sur les constructions.

Une analyse que ne partage pas le canton de Berne. Le résultat de la votation de dimanche influence la procédure en cours, a relevé sur les ondes de la Radio suisse allemande DRS Mathias Spack, de l'Office juridique de la Direction des travaux publics. Pour le Conseil fédéral, tous les projets qui ne font pas encore l'objet d'une décision définitive sont visés par l'initiative.

Les autorités communales de Langenthal ont octroyé le permis de construire mais des recours ont été déposés contre cette décision. La bataille est dans le camp du canton. Les Verts suisses pourraient venir à la rescousse des musulmans de Langenthal. «Nous examinons les possibilités juridiques pour combattre l'interdiction de minarets», a déclaré le président du parti Ueli Leuenberger. Le parti ne peut pas porter plainte contre l'interdiction car il n'est pas directement concerné, a-t-il précisé. Les Verts européens ont également offert leur soutien. — (ats)

Fonds en déshérence: épilogue proche

L'affaire des fonds en déshérence pourrait trouver sous peu son épilogue. Après l'échec de deux projets de loi face aux critiques des banques, le gouvernement propose de retoucher quelques points de la législation actuelle. Le projet suscite toutefois des réserves. La décision du Conseil fédéral de légiférer pour ne pas répéter l'expérience des fonds en déshérence de la Deuxième Guerre mondiale remonte à 1997.

Dévoilées fin août, ces modifications, qui concernent aussi le code civil et le code de procédure civile, étaient en consultation jusqu'à lundi. Le projet utilise volontairement une formulation très ouverte, précise le Département fédéral de justice et police.

Selon cette dernière version, les banques et autres intermédiaires financiers sont tenus «d'entreprendre toutes les démarches qui peuvent raisonnablement être exigées d'eux» pour éviter la rupture du contact avec le créancier ou son représentant, et pour le rétablir. — (ats)

Les nouveaux dégâts d'image seront malvenus mais superficiels

Les milieux bancaires craignent que l'interdiction des minarets déçoive la clientèle de confession musulmane. Pas d'exode de fonds en vue cependant.

SÉBASTIEN RUCHE

«Encore un obstacle pour les banques suisses», soupire un spécialiste de la clientèle du Moyen-Orient après l'interdiction des minarets approuvée dimanche en votation fédérale. Bien que réticents à s'exprimer publiquement sur le sujet, les milieux bancaires peinent à dissimuler leur inquiétude. L'Association suisse des banquiers (ASB) craint que ce soit un «mauvais signal donné au monde islamique».

Car ce nouvel «obstacle» risque de s'ajouter aux dégâts d'image occasionnés, pêle-mêle, par les tensions avec la Lybie, les déboires d'un ressortissant saoudien à la sortie d'une

boîte de nuit genevoise mi-juillet ou aux manifestations anti-OMC qui ont secoué le bout du lac ce week-end.

Autant d'éléments qui, accumulés, risquent de noircir l'image de la place financière auprès d'une clientèle musulmane, et moyen-orientale en particulier, qui détient plus de 200 milliards de dollars d'actifs dans les banques genevoises, selon des chiffres de 2007. Mais de là à craindre un exode des fonds déposés à Genève, le pas cependant semble difficile à franchir. Car la clientèle de confession musulmane, souvent mise en avant comme la clientèle type de la gestion privée car insensible à la fiscalité et au secret bancaire — c'en est

devenu un cliché —, est capable de faire la distinction entre un aspect formel comme celui des minarets et l'expertise financière, le conseil et le respect de la sphère privée qu'elle reçoit dans les banques genevoises», relève Bernard Ferry, professeur de finance islamique à HEC Paris et gérant indépendant sur la côte lémanique.

Autre avantage: Genève n'est pas la Suisse. Au-delà d'un regret concernant le vote national, la Fondation Genève Place Financière exprime sa satisfaction «de voir que Genève confirme son ouverture internationale et son aptitude au dialogue multiculturel», déclare son directeur Steve Bernard, en référence au refus de l'initiative en-

registré à Genève (comme Bâle-Ville, Neuchâtel et Vaud). Aux établissements de soigner leur communication au cours des semaines à venir pour expliquer à leurs clients inquiets les véritables tenants et aboutissants du vote de dimanche.

«Il s'agit dorénavant de tout faire pour démontrer à l'extérieur de la Suisse que ce vote n'était en rien lié aux libertés fondamentales, mais qu'il s'est inscrit dans un contexte particulier. C'est un élément supplémentaire dont nous devons discuter avec nos clients au moment d'aborder la gestion de leurs avoirs en Suisse», explique Remy Bersier, de Banque Julius Baer à Genève.

Un travail d'explication qui incombe aussi et d'abord aux hommes politiques, estime Hans-Ulrich Meister, président exécutif pour la Suisse chez Credit Suisse, interrogé par Reuters: «ce type de clientèle est typiquement composée d'investisseurs importants et très professionnels: ils peuvent faire la différence entre la démocratie directe qui interdit les minarets et la liberté de religion, mais les pouvoirs politiques suisses devront expliquer cela». La capacité de la Suisse à maintenir son ouverture aura un impact sur l'aptitude

des banques suisses à continuer à attirer des clients internationaux, déclare pour sa part Konrad Hummler, associé de Wenglin et par ailleurs administrateur d'Halb Bank à Zurich.

Le mot de la fin pour Bernard Ferry. Peu après avoir parlé avec L'Agefi hier, l'enseignant à HEC Paris a demandé à ses étudiants en finance islamique si le vote de dimanche influencerait leurs futures relations avec les banques suisses. Réponse majoritaire: non, «car on n'a pas besoin de minarets pour investir, mais de savoir-faire et d'expérience financière». Un avis présent parmi les étudiants de confession musulmane, alors que les non-musulmans ont semblé plus critiques du manque de tolérance de la Suisse. Conclusion: les professionnels qui viennent en Suisse pour investir devront continuer à être choyés à l'avenant, avec ou sans minaret. (Ave: JN)

L'EXPERTISE, LE CONSEIL ET LE RESPECT DE LA SPHÈRE PRIVÉE PRATIQUÉS À GENÈVE DOIVENT PERMETTRE DE SURMONTÉ LA DÉCEPTION DU VOTE.

UBS aurait juste été mal comprise

Les propos d'Oswald Grübel sur un transfert du siège hors de Suisse seraient un quiproquo

THOMAS THÖNI ZÜRICH

L'incompréhension a dû être immense ce week-end suite à la publication d'un article du journal dominical *Sonntag*. Comment UBS, par la voix de son président exécutif Oswald Grübel, a-t-elle pu oser jeudi passer à l'affirmation devant un auditoire privé qu'elle devrait «logiquement» transférer hors de Suisse sa nouvelle holding à créer si les autorités de régulation suisses la forçait à s'organiser en différentes sociétés nationales dans les pays où elle est active, avec la perte d'entrées fiscales que cela pourrait représenter?

Et ceci alors que la Confédération a souscrit une augmentation de capital d'UBS de 6 milliards de francs (qui vient de lui rapporter un produit net de 1,2 milliard), et que la BNS a financé l'achat des actifs illiquides de la banque par un prêt garanti de 54 milliards de dollars? UBS, qui vient de publier dans les médias une pleine page de remerciement pour la confiance accordée en ces temps difficiles, aurait simplement indiqué devant le Business Club réuni au Zunfthaus de Zurich que la création d'une telle holding ne réduirait pas les risques systémiques («too big, too interconnected to

fail», selon des proches du dossier. On peut l'interpréter comme un effet d'annonce à la manière de Nestlé ou de Novartis qui menacent aussi régulièrement de quitter la Suisse pour que la législation fiscale ne s'embarde pas. Sauf que les leçons à tirer de la crise financière par les autorités de régulation suisses vont peut-être les obliger à être plus restrictives que d'autres places.

Suite à un arrêt du Tribunal fédéral des années 90 liés aux problèmes de Credit Suisse avec sa société First Boston, stipulant qu'un holding en répond quand elle utilise son nom pour des raisons marketing même si elle n'a pas de relation société mère, société fille, le droit suisse a intégré au début 2007 les standard mondiaux. Une holding doit se porter garante de la faillite d'une de ses sociétés selon des conditions spécifiées, et ainsi le risque systémique de la faillite d'une grande banque suisse qui se réorganiserait juridiquement par pays serait encore entier là où elle a son fort juridique, a expliqué un expert. C'est d'une part dans ce sens que l'on peut comprendre le propos d'Oswald Grübel, puisque UBS n'a pas souhaité fournir hier son discours. L'autre interprétation possible est que les autorités de surveillance suisses doivent formuler des propositions bien plus contraignantes que les autres pays, car le risque systémique de la faillite d'une grande banque est beaucoup plus important pour la Suisse du fait de la plus petite taille de son

économie moins capable d'en accuser le coup, pour une industrie financière disproportionnée par rapport à son PIB. La conséquence pourrait être que d'une part les propositions de la BNS et de la Finma, attendus avant celles de la commission d'experts du Conseil fédéral sur les risques systémiques des grandes banques suisses, annoncées elles par l'automne 2010, soient plus restrictives que celles formulées par le G 20, ou par le Conseil de stabilité financière, un groupe informel regroupant 26 autorités financières nationales, plusieurs organisations internationales et des groupements oeuvrant à la mise en place de normes internationales. Si elles interviennent aussi avant celles d'une autre juridiction, une banque aurait intérêt à y déplacer son siège pour réduire ses besoins en fonds propres, ou encore pour ne pas qu'elles doivent séparer ses affaires banque d'affaires, banque privée. De bonne guerre face à son rival, Credit Suisse Group (CSG) a annoncé elle, hier, qu'elle n'envisageait pas de transférer son siège hors de son marché historique. ■

DE BONNE GUERRE CONTRE SON CONCURRENT, CREDIT SUISSE S'EST EMPRESSÉ D'INDIQUER QU'IL GARDERAIT SON SIÈGE EN SUISSE.

Consolidation au sein des agences éthiques

Thomson Reuters acquiert le spécialiste zougé Asset4 disposant de l'une des bases de données ISR les plus complètes.

Les rapports sur la politique environnementale ou la gouvernance d'une entreprise s'émancipent des fonds éthiques. «Ces informations peuvent être utilisées dans le cadre d'investissements conventionnels. Même si le lien direct entre ces valeurs non tangibles, basées sur des suppositions, et la performance est difficile à établir», déclare Antoine Mach, directeur de l'agence de notation genevoise Covalence. Pour mieux profiter de cet intérêt toujours plus fort pour les données éthiques, Thomson Reuters a décidé d'acquérir le spécialiste zougé Asset4, pour un montant non dévoilé. Le directeur de la stratégie et du marketing de Thomson Reuters Abel Clark souligne que «ces parties de la performance d'une entreprise gagnent toujours plus en pertinence, car les déclarations volontaires et obligatoires comme les standards de performance dans le domaine de l'éthique sont en train de se répandre». Cette transaction permettra à l'agence américaine d'offrir «la base de données la plus complète d'informations objectives, cohérentes et transparentes sur les engagements environnementaux, la responsabilité sociale et la gouvernance (ESG)». Une large gamme d'outils d'analyse permettra aux clients de les intégrer dans

leur processus quotidien de prise de décision», explique le communicant. L'agence de notation suisse couvre actuellement plus de 2600 entreprises. Les nouvelles possibilités d'intégration des informations ESG sont également relevées par le président d'Asset4 Peter Ohnemus. «Nos informations et outils extra-financiers développés au fil de ces cinq dernières années peuvent ainsi être amenés à une clientèle vraiment globale utilisant les approches courantes».

Ce moment crucial pour les agences de notation semble les contraindre à unir leurs forces. Le 22 octobre dernier, le zurichois InRate et le fribourgeois CentreInfo ont en effet annoncé leur fusion. Interrogé sur ses intentions, le directeur de Covalence a répondu qu'il se concentre «sur notre croissance organique et autonome». Tout en admettant qu'il ne tient pas à rester indépendant à tout prix. Collaborer lui-même avec Thomson Reuters, il continuera de lui fournir les données de ses recherches: «Bases sur la réputation éthique, sur la perception des entreprises, elles sont complémentaires à celles d'Asset4», estime-t-il. Contrairement aux autres agences suisses, qui ont grandi grâce au développement des fonds de développement durable sa clientèle se compose essentiellement d'entreprises soucieuses de leur image. «Maintenant, nous nous tournons aussi vers la finance», détaille Antoine Mach, qui publie aussi régulièrement un classement éthique des sociétés notées. (CA)

ENTREPRISES

WISEKEY: nouveau sponsor d'Alinghi
Alinghi, Defender de la 33^e America's Cup, a annoncé hier que la société suisse de sécurité numérique WISEKey devient sponsor de l'équipe pour défendre le plus vieux trophée sportif en février 2010. C'est le deuxième partenaire à s'engager aux côtés de l'équipe depuis la mise à l'eau d'Alinghi 5 en juillet. «Nous sommes très heureux d'accueillir WISEKey comme sponsor d'Alinghi pour la 33^e America's Cup. En tant qu'équipe, nous avons besoin de parta-

ger des données confidentielles liées notamment au design. La sécurité est donc d'une importance capitale pour tenter de gagner à nouveau l'America's Cup. Notre partenariat avec WISEKey nous garantit une protection optimale», a déclaré Ernesto Bertarelli, président de l'équipe Alinghi. Pendant la 33^e America's Cup, WISEKey lancera une nouvelle génération de produits de sécurité numérique tels que eKey, qui est adapté à l'organisation et à la sécurité d'épreuves de haut niveau.